



#° |

Lettre de votre député

Pierre Cabaré

Député
de la 1^{ère} circonscription
de la Haute-Garonne

Déc.17
Jan.18



Le mot aux associations

*Madame la présidente
Monsieur le président*

Par cette lettre, je tiens à vous faire part de mon immense respect du monde associatif que je considère comme un lien social fondamental de notre démocratie. L'association est une formidable source d'éducation, de solidarité et de création à la disposition du citoyen. Elle engendre de la cohésion et de la concertation dans la vie de nos territoires.

Mes choix de vie m'ont naturellement amené à m'engager régulièrement dans de nombreux projets associatifs et en connaître toutes les difficultés.

Ainsi, je souhaite avant tout vous témoigner toute ma gratitude pour votre engagement et vous assurer particulièrement de mon soutien.

Lors d'une manifestation et si mon agenda me le permet, je serai ravi de venir vous rencontrer, vous et vos adhérents, pour échanger sur vos actions et projets.

Bien cordialement
Pierre Cabaré

contact@pierrecabare.com
www.pierrecabare.com



Edito

C'est avec détermination et plaisir que, depuis mon élection du 18 juin dernier, je poursuis les engagements que j'ai pris envers vous lors de ma campagne électorale. Chaque semaine à l'Assemblée Nationale, je soutiens pleinement l'action du gouvernement et les réformes engagées pour moderniser notre pays, tout en restant particulièrement vigilant à la défense des intérêts de notre circonscription.

Je suis membre de la Commission des Affaires étrangères dont la mission principale est l'examen des projets de ratification des accords internationaux passés avec des pays étrangers dans des domaines aussi divers que la coopération culturelle, la défense, le contrôle des flux migratoires, l'éducation, le développement durable...

Egalement Vice-Président de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, je suis fier de mener les actions indispensables pour lutter contre toutes formes de discriminations et de violences envers les femmes.

Cette délégation est aussi active pour informer l'Assemblée Nationale de la politique suivie par le Gouvernement au regard de ses conséquences sur les droits des femmes et sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Toujours soucieux de l'aide que je peux vous apporter et voulant privilégier la proximité et la concertation, je profite de ce premier numéro de ma newsletter pour vous inviter à un échange républicain.

Je vous souhaite très sincèrement une excellente année 2018.

Pierre Cabaré

Tous mes meilleurs vœux pour 2018

A l'Élysée, pour l'égalité homme-femme



Samedi 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Président de la République a reçu au Palais de l'Élysée, des responsables d'associations, des élus et de nombreuses personnalités pour annoncer des mesures phares afin de lutter contre les violences sexistes. Dans le même temps, le président a souhaité déclarer l'égalité entre les hommes et les femmes « grande cause nationale du quinquennat »

En tant que Vice-Président de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, j'ai eu l'immense plaisir d'assister au discours présidentiel qui a cadré les actions déterminantes pour mener le combat contre le sexisme et le harcèlement :



- à l'école, un module d'enseignement sera consacré « à la prévention et à la lutte contre le sexisme, le harcèlement et les violences » faites aux femmes,
- les pouvoirs du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel seront élargis pour contrôler et réguler les contenus des vidéos sur internet et des jeux vidéo qui pourraient inciter à la violence contre les femmes,
- le délai de prescription de crimes sexuels sur les mineurs sera allongé et passera de 20 à 30 ans et l'âge du consentement sexuel sera fixé à 15 ans,
- la création d'un délit « d'outrage sexiste » pour punir le harcèlement de rue,
- une meilleure prise en charge des victimes de violences sexistes et la création d'un outil de signalement en ligne.

Je suis totalement en accord avec les mesures annoncées par le Président et je suis déterminé à gagner le combat contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La sécurité, un enjeu de taille !



J'ai eu le plaisir d'être reçu au commandement de la Région de Gendarmerie Occitanie, par le Général Bernard Clouzot, pour m'entretenir sur les forces en présence et les moyens techniques de la gendarmerie afin d'assurer ses missions de

protection de la population, d'investigation et de sécurité routière. A la suite de cette rencontre, en immersion nocturne avec une unité de la Compagnie Toulouse-Mirail, j'ai pu constater la réalité du terrain et observer le dispositif de contrôle et d'intervention des gendarmes, notamment dans les zones sensibles. Ceci m'a permis de prendre conscience des difficultés de leurs missions face à une insécurité croissante.

Force militaire, la gendarmerie tient un rôle de police judiciaire et de maintien de l'ordre. Je tiens à saluer le courage et la détermination des gendarmes.

Courant octobre, je me suis entretenu avec le contrôleur général Jean-Michel Lopez, directeur départemental de la sécurité publique. Le constat en matière d'insécurité est inquiétant et il est impératif de donner aux forces de la police nationale les moyens de travailler dans des conditions optimales pour assurer la sécurité des citoyens. En visitant les différents services de l'Hôtel de Police, j'ai parfaitement entendu l'inquiétude de nos policiers.

Tous sont unanimes ! Il est urgent de renforcer les effectifs, de mettre à disposition des équipements performants et de simplifier certaines procédures. J'ai mis un point d'honneur à m'engager auprès des policiers à faire part de cette situation au Ministre de l'Intérieur.

Lors d'une rencontre à l'Assemblée Nationale, Monsieur le Ministre, Gérard Collomb, m'a confirmé sa volonté de renforcer la police de la métropole Toulousaine.

Avec la BAC !

Je tiens à remercier le commandant de la BAC (Brigade Anti-Criminalité) et ses hommes que j'ai eu le plaisir de suivre en mission toute une nuit. Ces policiers ont une connaissance du terrain, une maîtrise et un discernement exceptionnels. Ils sont indispensables à la sécurité des toulousains.

Bien vivre dans nos quartiers !

Dans le cadre de ma politique de concertation, j'ai souhaité réunir les président-e-s des associations et comités de quartier de l'arrondissement toulousain de la première circonscription. La première partie de cet échange fut consacrée au projet gouvernemental de développement et de valorisation des transports du quotidien.

Projet ambitieux qui améliorera sensiblement les déplacements locaux des français.

Dans un deuxième temps, les responsables des douze associations présentes m'ont fait part de leurs inquiétudes face à la détérioration de la qualité de vie dans leur quartier. Ainsi, j'ai donc proposé aux associations présentes que nous puissions collaborer et mener ensemble les réflexions nécessaires pour améliorer le cadre de vie des habitants de ces territoires.

Je veux créer une réelle dynamique avec les acteurs associatifs et que nous trouvions collectivement les solutions pour le développement et l'avenir des quartiers.

Les Associations présentes :

ADEQVAAR, Comité de quartier des Sept Deniers, Comité de quartier des Ponts Jumeaux, Comité de Quartier Minimes-Barrière de Paris, Association du Quartier Chalets-Roquelaine Union des Comités de Quartier, association ASBBA, ASIS Saint-Martin du Touch, association Compans-Arcole, Comité de quartier de Ginestous, Association BALLH, Comité de quartier Lalande



Les Comités LREM de la 1^{ère} circonscription - www.en-marche.fr

Rejoignez votre comité LREM dans la circonscription

Toulouse : “Ça marche à Toulouse”, “7 deniers”

Canton de Blagnac : “En Marche Blagnac Constellation” “Comité Cornebarrieu Constellation”
“EM Beauzellois”



L'aéroport de Toulouse-Blagnac : principale porte d'entrée sur Toulouse

Depuis plusieurs années à présent, la région et les collectivités se battent pour obtenir la ligne à grande vitesse. Il est vrai que Toulouse est la seule grande métropole nationale à ne pas être desservie.

Fort heureusement, Toulouse bénéficie d'un aéroport très attractif : l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Ce dernier reste la première porte d'entrée sur la ville et la région et la première ouverture à l'international. Avec 30 liaisons par jour sur Paris, il faut reconnaître qu'il permet une projection sur le monde entier qui profite d'ores et déjà à plus de 9 millions de passagers par an.

C'est la raison pour laquelle, je partage la position des collectivités locales et de la Chambre de commerce et d'industrie pour que nous puissions préserver une maîtrise publique sur l'avenir de cet aéroport. Il a aujourd'hui été privatisé pour partie à la société chinoise CASIL qui en détient près de 50 %. L'état doit aujourd'hui conserver sa participation de 10% et je m'attacherai à ce que, le moment venu, si cette participation devait être cédée, cela puisse être en accord avec la Chambre consulaire, la Métropole, le Département et la Région.

En effet, cet aéroport a jusqu'à présent été remarquablement géré. Il dégage des recettes significatives. Il est donc normal que ces recettes participent aux financements des équipements, voiries et transports collectifs indispensables à son développement avant d'être distribuées en dividende au seul profit des actionnaires.

Pour l'heure, mettons donc tous nos efforts pour bien le desservir. Le projet de la 3^{ème} ligne de métro devrait y participer, si possible avec une desserte directe. Il conviendra d'envisager un accès voirie en provenance du nord qui facilitera aussi l'accès au nouveau parc des expositions. C'est dans le même esprit que ma suppléante, Lucie SCHMITZ, travaille au quotidien avec les acteurs qui portent ces projets.

Le Ministre de l'éducation à Toulouse et visite de l'école Daniel Faucher 1

Pour combattre la difficulté scolaire, dès les premières années d'apprentissage, le Ministre de l'Education nationale, en visite à Toulouse, a réaffirmé l'objectif de « 100% de réussite en CP » visant à garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

Une des mesures mises en œuvre au titre de cet objectif vise à soutenir les élèves les plus fragiles en dédoublant des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire REP+ (réseaux d'éducation prioritaire) pour accueillir 12 élèves par classe. Les REP+ de la Haute-Garonne s'organisent autour de 5 collèges et 18 écoles accueillant 828 élèves en CP REP+ à la rentrée 2017.

Pour mettre en œuvre la mesure de dédoublement des CP REP+ :



- 27 classes supplémentaires ont été ouvertes,
- 2 postes de brigade pour les remplacements ont été créés,
- les emplois du temps des directeurs ou directrices ont été adaptés.